

# TRAVAUX ORIGINAUX.

---

## De la phthisie pulmonaire (1).

---

*Monsieur le Président, Messieurs,*

Je viens vous offrir, ce soir, quelques considérations sur la pathologie, l'étiologie, le pronostic, la transmissibilité et le traitement de la phthisie pulmonaire. Je le sais, le sujet n'est pas nouveau, mais il est toujours intéressant sous quelques aspects. J'ai glané cette petite récolte dans les mémorables travaux de Jaccoud, Villemin, Chauveau, Ferrand, LeBlanc, Bordier et autres qui ont écrit sur le sujet. Je vous prie de m'accorder votre bienveillance.

La phthisie pulmonaire est un processus de déchéance organique. Elle est de tous les climats et frappe tous les âges de la vie. Elle naît, cliniquement parlant, de désordres morbides dans les phénomènes de la nutrition, qui créent l'hypotrophie et la dystrophie constitutionnelle et par suite la diathèse tuberculeuse. L'apparition du tubercule est l'expression finale d'un processus qu'on appelle irritation phymatogène. Il est le résultat d'une exudation plasmatique dégradée et aplastique. Produit cellulaire, il est un petit nodule homogène, grisâtre, demi transparent, quelque fois incolore, presque diaphane, plus ou moins arrondi, variant en grosseur et qui naît soit de l'épithélium des cavités alvéolaires, soit du tissu conjonctif, soit des cellules des membranes externes des petits vaisseaux. Ces éléments divers qui sont le siège du développement des tubercules sont tous semblables ou assimilables à des cellules épithéliales. Les tubercules peuvent apparaître dans nos organes sous les deux formes de granulations isolées, phthisie commune, et de granulations infiltrées, phthisie pneumonique. Quelquefois aussi ces granulations peuvent présenter une disposition en masse et passant graduellement par l'état rose, l'état grisâtre demi transparent et l'état jaunâtre. Ces éléments tuberculeux diffèrent entre eux par le volume, mais ils sont homogènes. Ils sont tous composés de petites cellules remplies presque en entier par

---

(1) Lu devant la Société Médicale de Montréal, Séance du 6 Mars 1882.